

Dépistage du cancer : la région se distingue

Les Pays de la Loire sont à la première place pour la participation au dépistage organisé du cancer du sein et à la seconde pour le cancer colorectal. 955 000 personnes sont concernées.

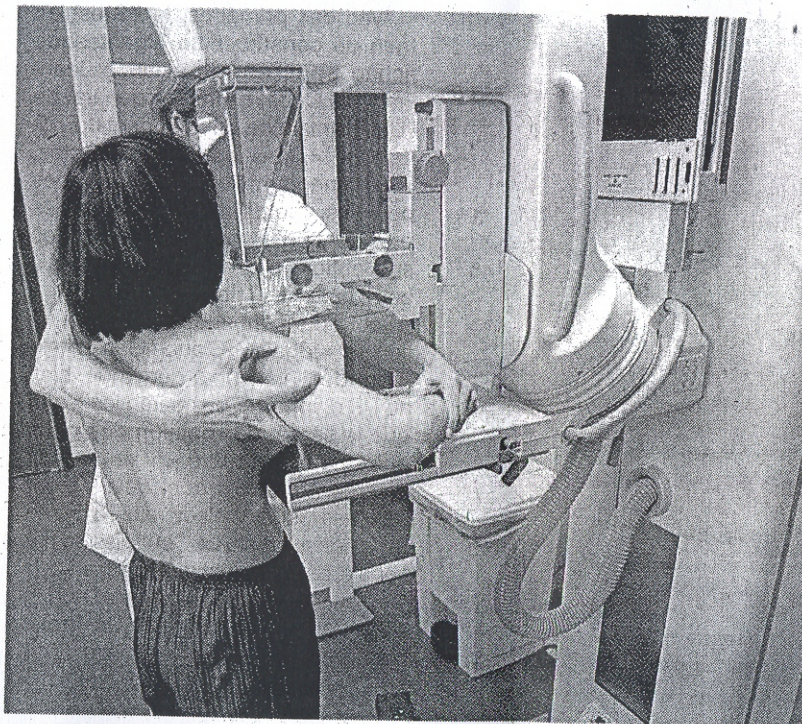
Pourquoi ? Comment ?

Qui est concerné par le dépistage organisé des cancers ?

Les hommes et les femmes de 50 à 74 ans pour le cancer colorectal et les femmes de la même tranche d'âge pour le cancer du sein. C'est-à-dire 955 000 personnes dont 52 % de femmes dans la région. Dans les cinq départements, une structure (1) gère le dépistage, qui est piloté par le ministère de la Santé, l'Assurance maladie et l'Institut national du cancer. Dans la Sarthe, il y a déjà vingt-deux ans qu'on dépiste le cancer du sein. Et, pour le cancer colorectal, la Mayenne a lancé le dépistage en 2003. Les cinq départements des Pays de la Loire y participent depuis 2008.

Comment ça se passe pour le dépistage du cancer du sein ?

Le courrier reçu au lendemain de vos 50 ans affiche l'enjeu : « Une mammographie pour préserver votre santé ». Il est accompagné de la liste des cabinets de radiologie où elle peut être effectuée, les personnels étant formés au dépistage. L'examen est pris en charge par l'Assurance maladie sans avance de frais. Il est à effectuer tous les deux ans. Avantages du dépistage organisé : décelé tôt, un cancer se soigne plus facilement. Les traitements sont moins lourds et moins difficiles à supporter. Le dépistage organisé permet également à la



De 63 à 65 % des femmes de la tranche d'âge concernée dans les Pays de la Loire ont été dépistées lors d'une mammographie alors qu'en France, la moyenne se situe à 52 %.

structure de gestion qui centralise les mammographies n'ayant pas d'anomalie d'effectuer une deuxième lecture.

Quels sont les résultats chiffrés ?

Les Pays de la Loire sont la première région pour le dépistage du cancer du sein ces trois dernières années : de 63 à 65 % des femmes de la tranche d'âge concernées ont été dépistées

alors qu'en France, la moyenne se situait à 52 %. 315 700 femmes ont été dépistées. Sur 1 000, 50 ont une anomalie en imagerie et, parmi elles, sept à huit ont effectivement un cancer. Quatre fois sur dix, il est de petite taille, moins d'un centimètre et, dans trois cas sur quatre, les ganglions ne sont pas touchés. Enfin, 10 à 12 % des cancers sont décelés grâce à la deuxième lecture.

Qu'en est-il pour le cancer du colon ?

La lettre invite à s'adresser à son médecin traitant pour réaliser un test de recherche de sang dans les selles. Si le test est positif, une coloscopie est pratiquée pour trouver l'origine du saignement. Au cours de celle-ci, si le chirurgien découvre des anomalies précancéreuses, comme des polypes ou des adénomes, il les enlève. Cela évite qu'ils n'évoluent et nécessitent alors une intervention plus lourde. En 2009-2010, les Pays de la Loire étaient la deuxième région pour le dépistage du cancer colorectal, avec 43,3 % de participation. Les hommes répondent moins que les femmes.

Comment améliorer la participation au dépistage ?

Le corps médical est déjà très impliqué. Cependant, le rôle des généralistes reste essentiel pour sensibiliser et inciter à y participer. Les structures de gestion travaillent déjà ensemble mais ont intérêt à mutualiser leurs actions de communication, et aussi de recherche. À cibler également, les populations en situation précaire. Non seulement le dépistage organisé est un enjeu de santé publique, mais le traitement précoce diminue le coût économique et les conséquences sociales des cancers.

Édith GESLIN.

(1) Cap santé + 44, Cap santé 49, Camélia en Mayenne, Gems en Sarthe et Audace en Vendée.